



ACTUEL XV

Association pour l'animation du XV^e arrondissement de Paris
36 rue Emeriau BL 5-33 – 75015 Paris
N° SIRET 482 608 676 00011

actuelxv@gmail.com – <https://www.actuel-xv.fr> – 01 45 79 99 74

Juin 2025

Madame, Monsieur,

Reprise des activités **la première semaine de septembre** avant le Forum des sports du samedi 6 septembre à la mairie du 15^e arrondissement où Actuel XV aura un stand.

Tarifs

La mairie de Paris augmentera de 5 % le prix de location des piscines, gymnases, courts de tennis, etc. Au lieu d'augmenter l'ensemble des tarifs du sport, le conseil d'administration a décidé de ne pas modifier les cotisations des activités suivantes : badminton, tennis, aquagym, plongée. Il y aura une légère hausse des tarifs de la gymnastique, du yoga et de la natation.

L'assemblée générale des adhérents a décidé de porter le montant de l'adhésion à 59 € dont 66 % sont déductibles de l'impôt sur le revenu.

Nouveautés

Pour des raisons de sécurité, l'opérateur Orange a durci les conditions d'accès à sa messagerie, ce qui nous amène à créer une nouvelle adresse plus souple d'utilisation : actuelxv@gmail.com. Veuillez nous contacter de préférence sur cette adresse.

Il y a sur le formulaire d'inscription un QR CODE pour régler avec votre carte bancaire en toute sécurité. A l'issue de l'opération, vous recevez une confirmation du règlement via HELLO-ASSO, un acteur majeur des paiements auprès des associations.

Si un don vous est réclamé par HELLO-ASSO, cliquer sur modifier et inscrire 0 € ; c'est en effet ACTUEL XV qui fait un don pour soutenir cet organisme dont les services sont gratuits.

Rappels

Gymnastique et santé : pour des personnes avec des problèmes de santé mais qui souhaitent une remise en condition physique et reprendre confiance en leurs capacités motrices.

Pont de l'Ascension : il est inclus dans le calendrier officiel des « *vacances scolaires* ».

Certificat médical : exigé tous les ans pour la plongée, tous les 3 ans pour le tennis et à l'inscription pour la randonnée ; ces sections étant affiliées à une fédération sportive.

Tennis et randonnée : en dehors des périodes ci-dessus, il faut remplir un questionnaire de santé (*ne pas nous envoyer*) puis fournir un certificat médical (une réponse positive au questionnaire) ou une attestation de santé (réponses négatives).

Nous vous souhaitons de bonnes vacances en espérant vous revoir à la rentrée.

Georges Darras
Président